

5011105111011

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du <u>mercredi 13</u> décembre 2017 – <u>19h00</u>

Bibliothèque – Édifice Émile-Legault (Entrée de l'Administration sur le boulevard Thimens).

Ordre du jour:

- 1. Mot de bienvenue et vérification des présences. (2min).
- 2. Prise de photo des membres du CE (5 min)
- 3. Parole au public (10min). -
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5min).
- 5. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 octobre 2017 et dépôt sur le site internet (2min).
- 6. Parole à l'assemblée (10 min)
- a. Parole aux membres (3min)
- b. Correspondance pour le CE ou la présidence (2min)
- c. Paroles aux représentants des élèves (2min)
- d. Parole au délégué du CRPRN (2min)

OPP ParentSt-Laurent (2min)

- f. Direction (2min)
- 7. Suivi au procès-verbal du 17 octobre 2017 (7 min)
- a) Règles du Régie interne
- b) Costume scolaire
- 8. Sécurité routière remerciements au maire (5 min)
- 9. Reddition de compte budgétaire 2016-2017 (10 min)
- 10. Reddition de compte mesures
- 11. Convention de gestion (10 min)
- 12. Préparation conférence primaire-secondaire
- 13. Projet et activités sportives et éducatives. (2min)
- 14. Les édifices (5 min)
- 15. Affaires diverses (2 min)
- 16. Levée de la séance.



1	Mot de bienven	Mot de bienvenue et vérification des présences			
		Mme Beauchamp souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance à 19h10 Un buffet de Noel a été offert aux membres du CE			
	Membres du CÉ présents	Lyne Beauchamp (Parent)	Fatiha Ben Naoum (Enseignante)		
		Marta-Maria Cruz (parent)	Carole Boulianne (Enseignante)		
		Annik Lartigau (parent)	Anthony Carrara (Enseignant)		
		Najat Barakat (parent)	Vicky Fleurent (Enseignante)		
			Randy Dezouvre (surveillant)		
	Substituts	Alfredo Tarabuta			
		Parent (substitut)			
	Membres du CÉ absents Direction de l'école :	Marcoux Julie (parent) Castro Maribel (parent) Pier-Guy Taillefer (Conseiller en orientation) Daniela Brito Élève (vice-présidente comité élève) Ait-Mouhoub Meriem (élève) Patrice Brisebois (directeur)	Najia Belhachemi (Secrétaire)		
2	Prise de photo des membres du CE				
	Fait Pait				
3	Parole au public	Parole au public			
	NIL .				





4	Lecture et adoption de l'ordre du jour		
	CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été préparé par Mme Lyne Beauchamp, la		
	présidente du CÉ, et en collaboration avec M. Brisebois, le directeur de l'école.		
	CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux		
	membres .		
	EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Anthony Carrara et secondé par Mme		
	Fatiha Ben Naoum. il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER l'ordre du jour proposé		
	pour la séance ordinaire du 13 décembre 2017 du Conseil d'établissement de l'école		
	secondaire Saint-Laurent.		
5	Adoption du procès-verbal du 17 octobre 2017 et dépôt sur le site internet		
	CONSIDÉRANT l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du CÉ ont		
	reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2017 plus de		
	six (6) heures avant la tenue de la présente réunion.		
	EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marta-Maria Cruz et appuyé par Mme		
	Annik Lartigau. il est résolu à l'unanimité DE DISPENSER M. Brisebois de procéder à		
	la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2017 et D'ADOPTER		
	le procès-verbal.		
6	Parole à l'assemblée		
	a - parole aux membres :		
	- Mme Annik Lartigau a demandé si le pavillon Saint-Germain organisait des		
	activités de Noel, car les parents ont reçu seulement celles d'Émile-Legault par		
	courriel. M. Brisebois confirme que les activités se dérouleront dans les 2 édifices et		
	qu'un courriel va être envoyé pour informer les parents sur les activités de Saint-		
	Germain.		
	Mme Najat Barakat se questionnait pourquoi des élèves de l'édifice Saint-Germain		
	qui font l'activité des lego se déplacent à Émile Legault. M. Brisebois explique qu'il y		



- a 2 raisons. la première, tout le projet de robotique se trouve à Émile Legault, où un Mentorat est offert, la deuxième le manque d'espace à Saint-Germain.
- b- Correspondance pour le CE ou la présidence : aucune.
- c- Paroles aux représentants des élèves : les 2 élèves sont absentes.
- d- Parole au délégué du CRPRN : Mme Lyne Beauchamp explique son rôle en tant que présidente du CRPRN. Elle informe les membres du CE qu'il y a une consultation au niveau des zones grises entre les deux commissions scolaires Marguerite-Bourgeois et Montréal et indique que les changements proposés pourraient avoir un impact sur les clientèles de plusieurs écoles. Les parents se mobilisent pour mieux comprendre ces changements.
- e- OPP (Parents Saint-Laurent) : Mme Marta-Maria Cruz et Mme Najat Barakat proposent de faire des activités de couture avec les élèves en collaboration avec les parents. M. Brisebois est très ouvert à l'idée, en autant que ça suscite l'intérêt des élèves et qu'on puisse trouver un local à l'école. Une discussion s'en est suivie sur les moyens, les expériences des autres écoles.

Mme Lyne Beauchamp informe également les membres du CE qu'il y a une conférence qui va être donnée le 14 mars 2018 ce qui coïncide avec la date du CE, par conséquent, la date du CE du mois de mars a été changée pour le mardi 13 mars 2018 au lieu du mercredi 14 mars 2018.

f- Direction: M. Brisebois offre à chaque membre un petit pot de miel fait école et Cède la parole à Mme Carole Boulianne pour expliquer le projet Alvéole qui est chapoté par Mme Marie Eve Gendron (AVSEC). Le miel va être vendu pour financer les activités de l'école. Cette année, le financement servira aux sorties de concentration sciences.

Par ailleurs, M. Brisebois informe les membres du CE qu'aucun partenariat ne sera réalisé avec les membres de l'école Michelle Obama en Haïti (projet proposé lors du CE du 17 octobre 2017). L'école avec l'approbation de la commission scolaire ont



	mis fin à ce partenariat en raison de manque d'informations sur cet école.		
7	Suivi au procès-verbal du 17 octobre 2017		
	a- Règles de régie interne : Mme Beauchamp lit les modifications apportées aux règles de régie interne et qui ont été discutés lors du CE du 17 octobre 2017. Une autre phrase va être rajoutée : chaque membre du CE a droit à un substitut. CONSIDÉRANT l'article 67 de la LIP qui stipule que le CÉ doit établir ses règles de régie interne. CONSIDÉRANT qu'il y a quorum. EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Anthony Carrara, et appuyé par Mme Fatiha Ben Naoum, les changements aux règles de régie interne sont ADOPTÉS à l'unanimité.		
	b- Costume scolaire: M. Brisebois rappelle aux membres la mise en contexte des problèmes qu'a eu l'école avec l'ancien fournisseur du costume scolaire, ainsi que toutes les difficultés avec le nouveau fournisseur au début de l'année scolaire. Le nouveau fournisseur a assuré, par ailleurs de respecter ses engagements l'année prochaine et d'offrir un meilleur service, le contrat par conséquent sera prolongé pour l'année prochaine. En cas de non respect des engagements, l'école avec les membres du CE vont trouver d'autres solutions à la question de l'uniforme.		
8	Sécurité routière, remerciements au maire		
	Mme Lyne Beauchamp s'occupera de rédiger une lettre pour remercier le maire de Saint-Laurent pour l'excellence et la rapidité du travail fait (construction de la clôture).		
9	Reddition de compte budgétaire 2016-2017		
()	M. Brisebois présente le rapport analytique détaillé du budget pour l'année financière 2016-2017. Proposé par Mme Annick Lartigau, Appuyé par Mme Lyne Beauchamp, Adopté à		



	l'unanimité.		
10	Reddition de compte mesures		
	M. Brisebois explique aux membres les documents relatifs aux mesures dédiées, et protégées, qui ont été transférées aux établissements par le biais de la commission scolaire.		
	EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Anthony Carrara et secondé par Mme. Najat Barakat,		
	Il est résolu de confirmer que la commission scolaire Marguerite-Bourgeois a alloué des montants à notre école dans le cadre des mesures dédiées et protégées.		
11	Convention de gestion		
-(1	 M Brisebois explique la convention de gestion. Elle permet de travailler cette année sur les points suivants : 1- Augmenter de 5% le taux de réussite à l'épreuve unique de mathématique CST-4 de Juin 2018 (voir document). 2- Diminution de 25% du nombre de sorties de classe vers le local Oasis à l'édifice Saint-Germain. (voir document) 		
	CONSIDÉRANT l'article 74 de la L.I.P EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Vicky Fleurent, appuyé par M. Alfredo Tarabuta, la convention de gestion est APPROUVÉE à l'unanimité		
12	Préparation conférence primaire-secondaire		
	Mme Beauchamp propose d'organiser une conférence pour les parents de l'école qui sera financé par le comité des parents. il reste à trouver le thème de la conférence, qui va intéresser les parents et aussi le meilleur moment pour présenter la conférence.		
	M. Brisebois communiquera la suite à donner quant au thème et le conférencier à Mme Beauchamp le mois de janvier pour qu'elle puisse aviser le comité parents. La conférence devrait se dérouler le mois de mai 2018.		
Q'	Par ailleurs, M. Brisebois informe les membres du CE que Carrefour jeunesse emploi		



	sont ¡	sont prêts à offrir aux parents des ateliers relatifs à l'éducation financière.				
		M. Brisebois va envoyer une invitation aux parents pour voir quel thème les intéresse.				
13	Projets	Projets et activités sportives et éducatives				
		Enseignant(e)s	Activité	Date		
	1	Enseignants de français Sandra Salesas (C.O) Tous secondaire 3	Ateliers dans les classes	Étape 2		
	2	Alba Cozzolino Sec 4 gr 475 et 476	Conférence « les explorateurs scientifiques » UQAM	12 décembre 2017		
	3	Vicky Fleurent Gr 301	Sortie expo- entrepreneurs Place Bonaventure	24 janvier 2018		
	4	Steve Giard École (enseignants qui veulent participer)	Encourager équipe Basket ball juvénile masculin Gymnase école 4 ^{ème} période à partir de 14h	16 février 2018		
	Najat	CONSÉQUENT, sur proposition de M. Anthony Carrara. et secondé par Mme t Barakat, les activités présentées sur le tableau, les activités déposées par le Boulianne pour les groupes 373 et 374, ainsi que l'activité de robotique à				
		New York déposée par Bruno Bastos sont acceptées à l'unanimité.				
14	Les édi	Les édifices				
	M. Brisebois informe les membres du CE qu'à partir du mois de janvier 2018, il y'aur					



	4 Roulottes dans la cour de l'édifice Saint-Germain qui vont servir de classe d'accueil	
15	Affaires diverses	
	Nil	
16	Levée de la séance	
U SE PETROLOGIA CONSULTA E	Séance levée à 22h17 par Mme. Lyne Beauchamp	

Mme Lyne Beauchamp

Présidente du CÉ

Monsieur Patrice Brisebois

Directeur de l'école